

Stratégie d'aménagement et de valorisation des sentiers de randonnée de l'Aube 2021-2025

Avant-propos

Toutes les études sont concordantes : la randonnée pédestre (balade à la journée, promenade de quelques heures, grande randonnée de plusieurs jours consécutifs), est la **première activité sportive pratiquée en France**, par plus de 33% des Français (mais aussi les étrangers).

Il n'est donc pas étonnant que cette activité constitue la **1ère demande des visiteurs dans les offices de tourisme de notre département**.

A l'instar d'autres départements, on constate que la clientèle de randonneurs génère des **retombées économiques** tant pour les villes que pour le monde rural.

Compte-tenu de la proximité de grands bassins de population, le département de l'Aube a des **atouts indéniables** sous réserve d'aménagements de grande qualité et d'actions de communication ciblées.

Le Comité départemental de la randonnée pédestre

Le Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aube a pour objet statutaire le développement de la randonnée pédestre tant pour sa pratique sportive que pour la sauvegarde de l'environnement, le tourisme et les loisirs.

Il coordonne les initiatives associatives, organise les actions communes et assure les relations avec les autorités publiques et les administrations du département. Ses actions sont définies par un plan stratégique et constituent un ensemble d'expériences capitalisées et génèrent un savoir-faire opérationnel lui permettant d'accompagner et de soutenir efficacement les projets des collectivités territoriales en matière de développement de la randonnée.

Il est le représentant de la Fédération française de la randonnée pédestre dans son département, en qualité de quoi il met en place la politique fédérale et assure le suivi des actions subséquentes. À ce titre, il promeut les missions de service public de la Fédération, accroît les moyens de défense du patrimoine des chemins et de leur environnement et conforte la notoriété de la Fédération.. Il participe à l'optimisation des ressources associatives en les mobilisant et en les formant.

Il contribue à la mise en place du programme Agenda 21 en faveur du développement durable de la Fédération qui vise à allier la protection de l'environnement au développement de la randonnée pédestre comme lien social et source d'essor économique.

Il est le garant de l'expertise fédérale et du respect des droits de la Fédération.

Quelques chiffres

18 clubs ; 750 licenciés ; 70 baliseurs ; 1081 km de GR et GR de Pays entretenus chaque année

Les objectifs du comité départemental pour 2021

Lors de son Assemblée générale et son comité directeur du 5 mars 2021, ont été approuvés ses **objectifs pour l'année 2021**

- renforcer le rôle des clubs en réunissant les dirigeants et les animateurs pour continuer à développer les échanges et actions
- créer les conditions d'un renouvellement, de la transmission de nos savoirs au sein des clubs et du comité
- **développer les partenariats** ou convaincre de nouveaux membres de s'associer
- **inscrire le comité dans le développement touristique auprès des acteurs institutionnels**
- améliorer la représentation des piétons, des marcheurs dans La marche en ville
- **organiser la commission sentiers itinéraires, répartir l'entretien des sentiers sur le département par zone avec un ou deux référents, former des bénévoles afin de mieux déployer le programme numérique**
- accueillir de nouveaux bénévoles au sein du comité départemental
- **promouvoir notre savoir-faire en matière d'aménagement et de valorisation des sentiers de randonnée auprès des collectivités territoriales**

Une stratégie d'aménagement et de valorisation des sentiers de randonnée des territoires de l'Aube 2021-2025

Le comité départemental s'intègre dans la démarche **slow tourisme** dont le département de l'Aube est précurseur.

Le comité s'est fixé une **stratégie pluriannuelle** en matière d'aménagement et de valorisation des sentiers de randonnée de l'Aube. Les modalités de mise en oeuvre et de financement de cette stratégie feront l'objet de **concertations** avec les collectivités territoriales et les acteurs institutionnels du tourisme.

4 axes composent cette stratégie.

1) Protéger et valoriser les itinéraires de randonnée via le PDIPR

Le Conseil départemental a engagé la refonte de son Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée (PDIPR) pour en faire un outil de protection et de valorisation touristique. Il a demandé aux communes une mise à jour de leurs chemins ruraux et une sélection de 2 itinéraires par commune. Il a confié aux offices de tourisme la saisie des itinéraires dans un outil cartographique et l'accompagnement des communes.

Le comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aube est associé à ce projet. En lien avec les offices de tourisme il pourrait apporter ses conseils aux communes qui en ont besoin notamment sur la sélection d'itinéraires de randonnée de qualité, selon des modalités à convenir.

Le comité demandera l'**inscription au PDIPR des GR et GR de Pays du département** et fournira dans un format adapté les tracés numériques de son SIG pour intégration dans le SIG départemental.

Il apportera aux collectivités tous **conseils pour la création de Promenades et Randonnée PR** selon des modalités à convenir.

Il établira une liste d'itinéraires de qualité.

2) Qualifier les itinéraires par une labellisation FF Randonnée

Dans le cadre de la refonte du PDIPR des itinéraires d'intérêt seront sélectionnés. Ils seront proposés pour la labellisation PR (marque collective) par le Comité départemental de la randonnée pédestre de l'Aube. A l'issue d'une **mission d'expertise sur le terrain**, avec relevé des tracés GPX, le comité remettra pour chaque itinéraire **un rapport d'aménagement** à l'intention des collectivités : ce rapport déterminera les différents éventuels types de travaux à réaliser avant attribution du label et publication papier/numérique.

3) Conforter, sécuriser et entretenir le cheminement des randonneurs par un balisage et une signalétique normée, durable et de qualité

Le balisage

Tous les itinéraires PR feront l'objet d'un **(re)balisage** peinture ou plaquette PVC conforme à la charte nationale du balisage et de la signalétique de la FF Randonnée.

Le comité poursuivra l'**entretien** des 1081 km de GR et GR de Pays du département et assurera l'entretien du réseau PR d'intérêt départemental. Le comité assurera l'entretien du balisage des 50 itinéraires d'intérêt départemental.

La signalétique des itinéraires

Il s'agira d'**homogénéiser la signalétique** des itinéraires de l'Aube dans le respect de la charte nationale de balisage et de signalétique de la FF Randonnée.

Le principe sera d'implanter un **panneau d'information** marquant le point de départ de chaque itinéraire de qualité et une **signalétique directionnelle** normée aux principaux carrefours. En l'absence de supports de balisage des jalons seront aussi implantés.

Le comité réalisera sur le terrain le **piquetage** des points d'implantation de la signalétique et rédigera son contenu.

4) Valoriser et promouvoir les itinéraires touristiques de randonnée

Pour valoriser les itinéraires de qualité de chaque territoire, des supports d'édition papier et **numériques** seront publiés.

Il est prévu de publier **un topo-guide départemental** de 50 itinéraires **et un topo-guide local** de 25 itinéraires **par zone touristique**.

Les **topo-guides**, véritables guides touristiques et outils du randonneur, bénéficieront de la marque PR et seront diffusés nationalement et au Bénélux. En outre les offices de tourisme pourront diffuser ces publications dans leur boutique.

Des publications **numériques** de type **Randofiches** pourront aussi le cas échéant être éditées et intégrées dans les sites internet des partenaires à des fins de téléchargement mais aussi les données pourront être diffusées dans des plateformes.

Chaque parution fera l'objet d'une **campagne de communication** avec l'ensemble des partenaires.

Programme prévisionnel d'édition

- L'Aube à pied: 50 itinéraires
- Le Pays d'Othe-Armanche à pied: 25 itinéraires
- Le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et les grands lacs de Champagne à pied: 25 itinéraires
- La Côte des Bar en Champagne à pied: 25 itinéraires
- Troyes métropole à pied: 25 itinéraires dont des parcours en ville
- Le pays Nogentais et la vallée de la Seine en Champagne à pied: 25 itinéraires
- GR145 La Via Francigéna de Reims à la Suisse en passant dans l'Aube
- GR2 Vallée de la Seine